



- A- Suppression du stop rue Albert Thomas
- B- Signalisation « Cédez le passage » dans les deux sens pour rendre la rue Albert Thomas prioritaire
- C- Matérialisation de passage piétons
- D- Elargissement du terre-plein central ou installation de quelques bacs à fleurs afin de neutraliser la voie de gauche sur quelques mètres et ainsi créer une chicane
- E- Rappel de la limite 30 km/h au moyen d'une signalisation plus voyante